

HISTOIRE

Historique

Bégard est une petite ville rurale qui s'est créée au moment de la Révolution.

Dès le XIIe siècle, une abbaye cistercienne s'est implantée sur le site. Son rayonnement culturel, religieux et économique sera connu dans tout le Duché de Bretagne comme "le Petit Cîteaux d'Armorique". Sept siècles plus tard, une communauté religieuse va s'attacher à faire revivre les ruines du monastère abandonné, pour en faire un asile « d'aliénées ».



Quelques dates marquantes:

1838

La loi impose aux départements la création d'établissements susceptibles de recevoir les aliénés.



Les **religieuses du Bon Sauveur de Caen deviennent propriétaires de l'Abbaye** y créent un orphelinat et une école. Elles sollicitent, avec l'appui d'un élu départemental, la **création d'un asile**. Ce fut une création difficile, compte tenu de nombreuses réticences du ministère de tutelle hostile aux asiles privés.

30 novembre 1858

Un asile privé de femmes aliénées est créé par autorisation préfectorale.

Juillet 1870

La France est en guerre avec l'Allemagne, le ministre autorise l'asile à recevoir sans limitation de nombre toutes les malades aliénées hors département ; c'est un tournant décisif dans son histoire. L'accueil des malades de la Seine fut également déterminant dans son évolution (plus de 600 malades de 1882 à 1895).

L'établissement, alors lieu de réclusion, va évoluer vers un asile selon la conception du Dr Esquirol (médecin à l'origine de la mise en place des institutions psychiatriques en France).







18 juillet 1922

Par arrêté préfectoral, les religieuses sont autorisées à recevoir et traiter les femmes aliénées des Côtes-du-Nord. L'asile devient un établissement privé faisant fonction d'établissement public.

15 mars 1960

Une circulaire définit les objectifs de santé mentale et préconise la politique de secteurs

4 mars 1972

L'hôpital psychiatrique privé de Bégard reçoit les malades hommes et développe la politique de secteurs.

30 juin 1975

La loi sur les handicapés aura une influence décisive sur le développement de la sectorisation.

25 juillet 1985

La loi confère une existence légale au secteurs et instaure le Conseil Départemental de la Santé Mentale.

20 avril 1988

La Fondation Bon Sauveur est créée et le Conseil d'Etat la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

27 juin 1990

La loi portant Réforme Hospitalière instaure le schéma régional d'organisation de la psychiatrie.

1er décembre 1994

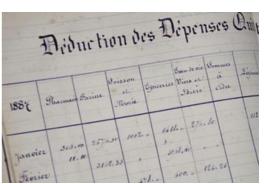
La Fondation développe son activité et ouvre une structure médico-sociale pour personnes âgées dépendantes, la "Résidence de l'Abbaye".

1er avril 1996

Une nouvelle structure médico-sociale, la **'Maison des Fontaines**", Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes handicapés voit le jour.

24 avril 1996

L'ordonnance n° 96346 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée











met en place les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH).

1er Janvier 2004

Ouverture administrative d'une structure médico-sociale pour adultes handicapés : la "Maison des Roseaux", Maison d'Accueil Spécialisée.

5 Janvier 2009

Autorisation de création du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et ouverture en avril 2009, puis développement sur Bégard, Lannion et Paimpol.

Avril 2013

Ouverture du **Foyer de Vie** "Résidence Henri-Terret" sur Lanvollon pour **33 places** (dont 3 à la journée).

Mai 2015

Ouverture de **10 places SAMSAH** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) en complément des équipes **des Services d'Accompagnement à la vie Sociale (SAVS)** de Bégard, Lannion et Paimpol.

Septembre 2017

Inauguration d'un Lieu de Mémoire.

